Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le
ID : 022-212202220-20260706-CCAS_27_2026-DE

PLOUHA
LES FALAISES

CCAS DE PLOUHA

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL

D'ADMINISTRATION DU LUNDI 06 JUILLET 2026 14H00

L'an deux mille vingt-six, le 06 juillet, à quatorze heures, les membres du Conseil d'Administration du CCAS de PLOUHA, dûment convoqués, se sont réunis à la mairie de Plouha sous la présidence de Madame Valérie RUMIANO, Présidente du CCAS.

Date de la convocation et de publicité : 29 JUIN 2026

Etaient présents : Mesdames RUMIANO Valérie, LE POLES Ghislaine, DISQUAY Françoise, NOCET Anne-Lise, DERRIEN Nadine, MENDES Sylvie, CHARLES Joëlle, LE BANNER Catherine, LE ROUX Nathalie, LIBERGE Roselyne, DEFOSSEZ Sylviane,

Monsieur CROISSANT Guy,

Absents excusés : Madame KERBOEUF Tiphaine donne procuration à Madame LE POLES Ghislaine, Monsieur ANTOINE Gérard, donne procuration à Madame RUMIANO Valérie, Monsieur COMPAIN Xavier donne procuration à Madame LIBERGE Roselyne,

Absents : Madame MARTEL Charline, Madame LE NOIR Claudine,

Conseillers en exercice : 17 - **Conseillers présents :** 12 - **Pouvoirs :** 3 - **Votants :** 15

Secrétaire de séance : Madame Sylvie LE JEAN

Délibération n° 27/26 : EHPAD – Approbation de l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses 2026 annule et remplace

L'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses 2026 a été modifié en fonctionnement à la suite des notifications de dotations et crédits non reconductibles alloués.
Madame la Présidente présente l'EPRD modifié aux membres du Conseil d'Administration.

EXPLOITATION

DEPENSES	BP 2026
Groupe 1- Charges afférentes à l'exploitation courante	734 300 €
Groupe 2- Charges afférentes au personnel	2 999 422.14 €
Groupe 3- Charges afférentes à la structure	760 308.83 €
Total des charges	4 494 030.97 €
Excédent de fonctionnement	

Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le
ID : 022-212202220-20260706-CCAS_27_2026-DE

RECETTES	BP 2026
Groupe 1- Produits de la tarification	4 187 797.64€
Groupe 2- Autres produits relatifs à l'exploitation	147 000 €
Groupe 3- Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables	120 000 €
Total des produits	4 454 797.64€
Déficit	- 39 233,33€

Vote :
Après en avoir pris connaissance, Madame la Présidente invite à procéder au vote.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses 2026 de l'EHPAD Résidence Les Genêts d'Or.

Fait et délibéré à Plouha, le 06 JUILLET 2026
Pour extrait conforme,
La Présidente du CCAS
Valérie RUMIANO

Vice-Présidente du C.C.A.S.
Adjointe aux Affaires Sociales
C.C.A.S.
EHPAD
22580 PLOUHA